

Accompagnement des projets de collaborations

Journées de formation et d'échanges

19.304



Dates

Mardi 11 Juin 2019

Lundi 17 Juin 2019

Lieu

Salle des Mésanges (bâtiment M), Grange-neuve, Institut agricole de l'Etat de Fribourg
Rte de Grangeneuve 31, CH — 1725 Posieux (FR)
+41 (0)26 305 58 00

Public

Conseillers généralistes et experts accompagnant des projets de collaboration inter-exploitations, et autres personnes intéressées

Responsable

Jean-Luc Martrou, AGRIDEA

Contexte

Pour être crédible et solide, le conseiller qui accompagne un projet de collaboration doit connaître toutes les démarches auxquelles sont confrontés les exploitants et pouvoir communiquer ou collaborer avec les autres acteurs concernés.

Dans certaines organisations de vulgarisation il y a un objectif de redéfinir ou de développer les prestations de conseil dans le domaine de la collaboration : parties prenantes à intégrer, développement de nouveaux outils de sensibilisation et de communication, coordination entre intervenants, accompagnement d'une collaboration existante, etc.

En outre un projet de collaboration implique des aspects « techniques » et des aspects « humains » et « stratégiques ». Les conseillers disposent de peu d'outils pour les aborder.

Enfin les conseillers-experts actifs dans ce domaine ont régulièrement besoin de consolider leurs méthodes et outils dans des thématiques spécifiques.

Objectifs

- Disposer d'une vue d'ensemble des démarches et acteurs avec lesquels les exploitants sont confrontés lors d'un projet de collaboration.
- Travailler sur les déroulement et contenus des prestations d'accompagnement des projets de collaboration.
- Partager des documents et outils facilitant la communication avec les exploitants.
- Consolider ses méthodes et outils dans quelques thématiques spécifiques relatives au contrat de collaboration
- Disposer de ressources pour aborder les aspects « personnels » et « stratégiques ».

Méthodes

Exposés, travaux de groupe, présentation d'outils, échange d'expérience et de pratiques en présence d'un conseiller-expert

Remarques

Cours modulaire : participation possible à une seule des deux journées

Programme détaillé

Mardi 11 Juin 2019

8h45 Accueil, café, croissants

Au restaurant (bâtiment R)

9h15 Introduction

Salle des Mésanges (bâtiment M)

Jean-Luc Martrou
AGRIDEA
jean-luc.martrou@agridea.ch

9h30 Vue d'ensemble des démarches administratives et acteurs avec lesquels les exploitants sont confrontés

Jean-Luc Martrou

10h00 Partage d'expérience avec un comptable tenant des comptes de communautés

Delphine Oberson
Comptable à l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg
delphine.oberson2@fr.ch

Pause courte

11h00 Partage d'expérience avec un collaborateur d'une administration cantonale responsable de la reconnaissance et du contrôle des formes de collaboration

Jean-Pascal Collet
Responsable du secteur Paiements directs et données agricoles – DGAV (VD)
jean-pascal.collet@vd.ch

11h45 Déroulements et contenus possibles des prestations d'accompagnement des projets de collaboration

- Structure de base

Jean-Luc Martrou,
Ueli Straub
AGRIDEA
ulrich.straub@agridea.ch

12h00 Repas

13h30 Déroulements et contenus possibles des prestations d'accompagnement des projets de collaboration

- Travail en sous-groupes sur des situations différentes et les rôles des différentes parties prenantes
- Partage en plénière

14h45 Présentation de méthodes de travail, documents et outils, utilisés dans d'autres organisations, facilitant la communication avec les exploitants

Participants

15h45 Clôture

Jean-Luc Martrou

16h00 Fin de la journée

Programme détaillé

Lundi 17 Juin 2019

8h45 Accueil, café, croissants

Au restaurant (bâtiment R)

9h15 Introduction

Salle des Mésanges (bâtiment M)

Jean-Luc Martrou
AGRIDEA
jean-luc.martrou@agridea.ch

9h30 Echanges d'expérience et de pratiques entre pairs sur quelques thématiques spécifiques, en présence d'un conseiller-expert

- Rémunération des bâtiments mis à disposition
- Prise en compte des réserves latentes
- Bilan annuel, remise de résultats, évolution des comptes d'apport

Tobias Anliker
Conseiller agricole à l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg
tobias.anliker@fr.ch

Claude-Alain Baume
Responsable Dpt Conseils, expertises et développement
Fondation Rurale Interjurassienne
claude-alain.baume@friji.ch

Béatrice Manceau
Conseillère agricole chez Pro-conseil Sàrl (Prométerre, VD)
b.manceau@prometerre.ch

Pause courte

12h00 Repas

13h30 Ressources pour aborder les aspects « personnels » et « stratégiques »

- Présentation d'outils
- Exercices d'application

Claire Asfeld
AGRIDEA
claire.asfeld@agridea.ch

15h45 Clôture

Jean-Luc Martrou

16h00 Fin de la journée

Informations pratiques

Inscription

[19.304](#)

Délai d'inscription

Lundi 3 juin 2019

Informations

+41 (0)21 619 44 06 ou cours@agridea.ch

Informations sur le contenu

jean-luc.martou@agridea.ch

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.
Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions.

Prix

Première journée :

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, ainsi que l'OFAG et de centres de recherche et de formation :

CHF 230.–/jour

Autres participant-e-s :

CHF 350.–/jour

Les vacations (café, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel) se montent à CHF 50.– et **sont comprises dans le forfait.**

Deuxième journée :

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, ainsi que l'OFAG et de centres de recherche et de formation :

CHF 230.–/jour

Autres participant-e-s :

CHF 350.–/jour

Les vacations (café, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel) se montent à CHF 50.– et **sont comprises dans le forfait.**

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Désistement : Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.– sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Accès en transports publics

Prendre le train jusqu'à **Fribourg Gare**

Se rendre à la **gare routière de Fribourg** (5 minutes à pieds)

Prendre le bus **336** direction « Bulle gare routière » ou le bus **470** direction « Romont FR gare »

Descendre à l'arrêt « Grangeneuve FR, Inst.Agricole » puis 3 minutes de marche



336 Fribourg - Farvagny - Bulle

➔ **Bulle**

Zone tarifaire et arrêts Tarifzonen und Haltestellen	98004	33615	33617	33619
	E	©	Ⓐ	©
10 Fribourg, gare routière		07:38	08:08	08:38
10 Fribourg, Châtelet		07:40	08:10	08:40
10 Fribourg, Beaumont		07:41	08:11	08:41
10 Fribourg, Rte de la Glâne		07:41	08:11	08:41
10 Villars-sur-Glâne, Le Moléson		07:42	08:12	08:42
10 Villars-sur-Glâne, Daillettes		07:42	08:12	08:42
10 Villars-sur-Glâne, Planafaye		07:43	08:13	08:43
10 Villars-sur-Glâne, La Glâne		07:44	08:14	08:44
11 Posieux, Froideville		07:45	08:15	08:45
11 Grangeneuve FR, Inst. Agricole		07:48	08:18	08:48



470 Fribourg - Farvagny - Romont

➔ **Romont**

Zone tarifaire et arrêts Tarifzonen und Haltestellen	47001	47003	47003	47005	47043	47007
	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ	D	Ⓐ
10 Fribourg, gare routière	05:37	06:30	06:30	07:30	07:38	08:38
10 Fribourg, Châtelet	05:39	06:32	06:32	07:32	07:40	08:40
10 Fribourg, Beaumont	05:40	06:33	06:33	07:33	07:41	08:41
10 Fribourg, Rte de la Glâne	05:40	06:33	06:33	07:33	07:41	08:41
10 Villars-sur-Glâne, Le Moléson	05:41	06:34	06:34	07:34	07:42	08:42
10 Villars-sur-Glâne, Daillettes	05:41	06:34	06:34	07:34	07:42	08:42
10 Villars-sur-Glâne, Planafaye	05:42	06:35	06:35	07:35	07:43	08:43
10 Villars-sur-Glâne, La Glâne	05:43	06:36	06:36	07:36	07:44	08:44
11 Posieux, Froideville	05:43	06:37	06:37	07:37	07:45	08:45
11 Grangeneuve FR, Inst. Agricole	05:45	06:40	06:40	07:41	07:49	08:48

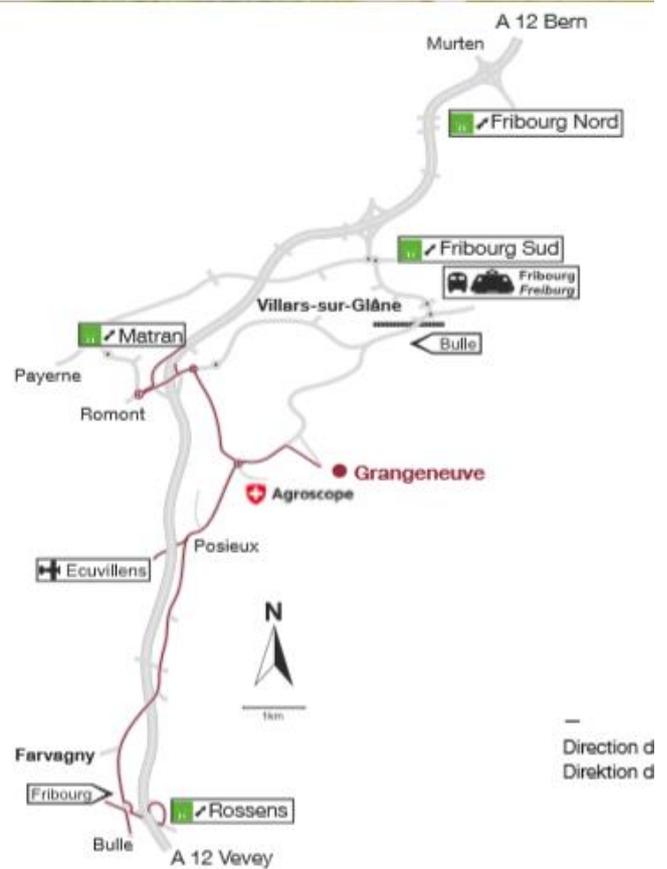
Accès en voiture

De Berne : autoroute A12

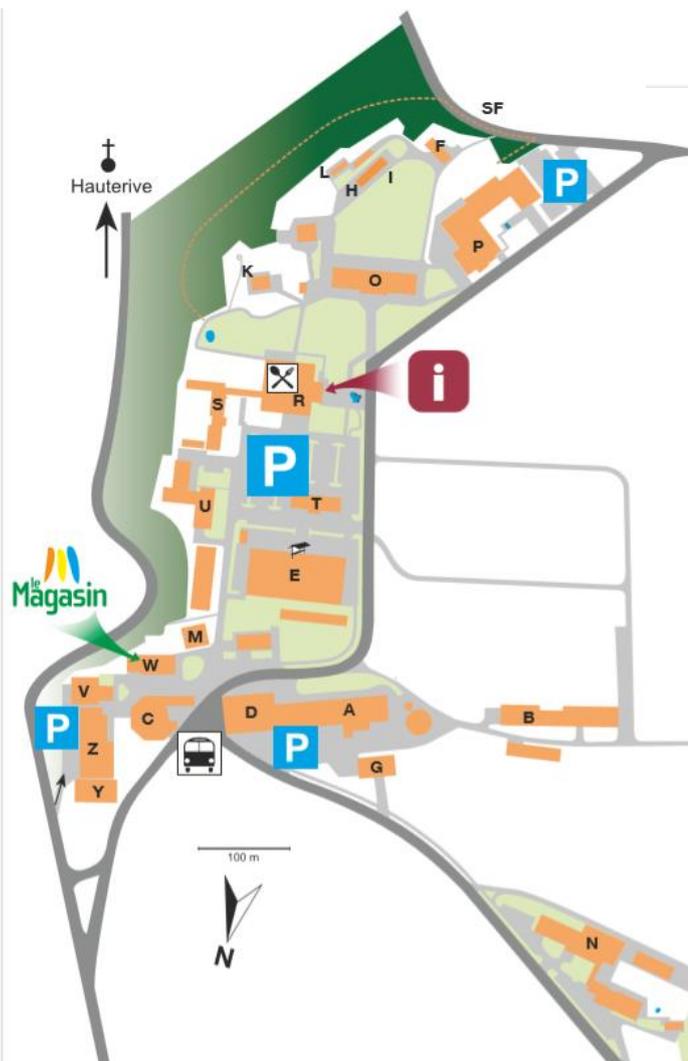
Sortie « Matran » (5 minutes)

De Bulle : autoroute A12

Sortie « Rossens » (10 minutes)



Plan du site



- A Ferme-Ecole | Schulbauernhof
- B Porcherie | Schweinestall
- C Halle à machines | Maschinenhalle
- D Halle de démonstration | Demonstrationshalle
- E Serres maraîchères, vente plantons
Gewächshäuser, Verkauf Setzlinge
- F Halle des paysagistes | Halle der Landschaftsgärtner
- G Etable à génisses | Jungviehstall
- H Serres horticoles | Gewächshäuser Blumenbau
- I Jardin pédagogique | Schulgartenanlage
- J Verger-Ecole | Schulobstgarten
- K Crèche | Kita La Marelle
- L Rucher-Ecole | Schulbienenhaus
- M AFAPL, SF 1^{er} arrondissement forestier
FIPO, Wald 1. Forstkreis
- N Centre de formation des métiers de l'intendance,
du lait et de l'agroalimentaire
Formation continue en économie familiale
Ecole professionnelle Santé-Social ESSG
Bildungszentrum für Hauswirtschaft,
Milch- und Lebensmitteltechnologie
Weiterbildung Hauswirtschaft
Berufsfachschule Soziales-Gesundheit
- O Centre de formation des métiers de la terre et
de la nature | Bildungszentrum für Naturberufe
- P Centre de formation des métiers de l'intendance,
du lait et de l'agroalimentaire
Ateliers laitiers, CASEI, LAAF
Bildungszentrum für Hauswirtschaft,
Milch- und Lebensmitteltechnologie
Milchwirtschaftliche Werkstätten, CASEI, FALL
- R Accueil, Administration, Restaurant, Bibliothèque
Empfang, Verwaltung, Restaurant, Bibliothek
- S Foyer | Wohnheim
- SF Sentier forestier | Waldlehrpfad
- T Service technique | Technischer Dienst
- U Centre de conseils agricoles |
Landwirtschaftliches Beratungszentrum
- V Formations continues | Weiterbildung
- W Le Magasin
- Y Place multisport | Sportplatz
- Z Ateliers, Halle de gymnastique | Werkstätten,
Turnhalle